



**ADHESION**  
**septembre 20 -juin 20**

Apprentissage de la Lecture Pour Adultes  
Maison des Genêts  
2 , rue des genêts  
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

---

Le :

Mr /Mme :

.....

---

Tout apprenant et tout bénévole est tenu de payer une adhésion annuelle à l'association

- L'adhésion court de septembre à juin
- Le montant est de 12 €
- Elle est exigible en septembre pour les bénévoles et apprenants qui reprennent un cycle
- Elle est exigible en cours d'année pour tout nouvel adhérent quelque soit le moment du cycle ou ce dernier arrive et elle est versée lors de la mise en relation